

Conditions de mise à disposition de notre salle

C'est avant tout, dans le but de rendre service, essentiellement par manque d'espaces « dédiés » accessibles dans le quartier, que nous proposons de mettre à disposition notre salle et ses équipements. Nous n'offrons pas de location professionnelle et ne bénéficions donc que de peu de temps à vous offrir. Afin d'orienter votre choix, voici les principales conditions d'accès.

En fonction des disponibilités, hors de nos activités associatives et réservations.

C'est une salle d'environ 100 m², soit un peu plus de 9,50 X 10,20 m de long, possédant un bar et une cuisine (usage en option).

Elle peut accueillir jusqu'à **120 personnes au maximum** en format « soirée festive », 85 en format « repas servis assis », et **80** en configuration réunion ou conférence.

Les vendredis et samedis la salle ferme à **1h du matin au maximum** – le dimanche et jours de semaine à 23h.

Pour les usages durant les soirées, nous vous demanderons obligatoirement la **présence d'un agent de sécurité professionnel**, pour sécuriser l'entrée.

Une assurance « Responsabilité Civile » est obligatoire, avec présentation d'une attestation valide à votre nom.

Vous collectez vos déchets et les évacuez.

Il n'y aura pas de personnel de notre association présent durant votre soirée et vous devez gérer vous-même la logistique durant celle-ci.

Le coût de location tourne autour de CHF 400.- + une caution de CHF 300.- + le coût éventuel de l'agent de sécurité + les options : cuisine, micros de sono, lavage, si besoin. *(Le prix va de CHF 200.- pour une simple réunion en journée à CHF 950.- + la caution de CHF 300.- si vous faites une soirée (agent de sécurité), avec cuisine, sono complète, et que le nettoyage reste à notre charge).*

Si ces conditions de base vous conviennent, vous pouvez nous contacter au : 022 906 40 40 et joindre Xavier durant les heures de bureau, pour envisager une visite.